

L'ÉDITO de Madame Le Maire

Chères Cazaubonnaises, Chers Cazaubonnais,

Je suis heureuse de vous présenter le nouveau bulletin municipal, ce bulletin retrace une année de vie municipale.

L'année qui s'achève a été riche en événements et en actions comme vous allez le voir tout au long de ce bulletin.

Côté santé, je me réjouis de l'installation de deux dentistes à Barbotan, par contre, je me dois de vous informer que fin octobre le médecin généraliste, installé lui aussi par la volonté municipale, a décidé de quitter la commune. Il semblerait qu'il n'ait pas complètement réussi à s'acclimater et à remporter l'adhésion de suffisamment de patients pour que le cabinet fonctionne pleinement.

Je souhaite revenir sur un moment marquant du début d'année avec le changement de commandement du Centre de secours et d'incendie, c'est la cheffe Delphine Bréand qui a été nommée et qui a depuis impulsé une vraie cohésion de groupe. Merci à toute l'équipe des sapeurs-pompiers.

Pour la première fois depuis mon élection, nous avons connu une saison thermale pleine et entière. Les curistes ont été au rendez-vous. Je voudrais remercier tous les acteurs œuvrant pour faire en sorte que l'accueil de nos visiteurs, touristes comme curistes, soit le plus agréable possible et leur séjour parfaitement réussi : les hôteliers-logeurs, les restaurateurs, les commerçants, les artisans, les professionnels de santé, les acteurs privés, l'Office municipal du Tourisme, les associations, ...

2024 se profile déjà avec des travaux importants qui vont être engagés. Dès le premier trimestre, la réhabilitation de la place Alban Dulhoste (place des Arènes) va démarrer. En fin d'année, c'est la réalisation d'une liaison douce entre Cazaubon, le site de loisirs de l'Uby et Barbotan en allant jusqu'à la Scanibérique, qui verra le jour. Avec mon équipe, nous allons aussi mener une réflexion sur le devenir de la place de la Mairie nettement agrandie depuis la démolition d'une bâtisse vétuste.

2024 verra la fin de la révision du PLU.

Pour terminer, je tiens à remercier les élus de mon groupe pour leur travail au quotidien ainsi que l'ensemble de nos agents, qu'ils soient techniques ou administratifs, pour la qualité de leur travail. Ils sont les chevilles ouvrières de nos décisions et je suis heureuse d'être entourée d'une équipe engagée au service des Cazaubonnais.

Dans ce bulletin vous trouverez l'invitation pour la cérémonie des vœux 2024 ainsi que mon discours prononcé lors de la dernière cérémonie des vœux 2023.

Au plaisir de vous retrouver.

Isabelle TINTANÉ

Un grand Homme nous a quittés



Mes très chères Cazaubonnaises et mes très chers Cazaubonnais,

Je tenais, dans ce bulletin municipal annuel, à rendre hommage à un grand Cazaubonnais, Monsieur Charles AGNONA qui nous a quittés en janvier. C'est avec une grande émotion, partagée avec beaucoup de monde, que nous l'avons accompagné dans sa dernière demeure.

Pendant la deuxième guerre mondiale, Charles AGNONA a été un acteur important de la résistance au sein du Bataillon de l'Armagnac et autres compagnies combattantes qu'il a fièrement représentés lors d'engagements armés. Son dévouement fidèle au service de la France, dans l'armée secrète, lui a valu de prestigieuses distinctions dont la légion d'honneur.

Charles AGNONA était une mémoire vivante de ces années sombres et il se faisait un devoir de transmettre ses connaissances, de partager ses souvenirs, même les plus douloureux. Pour lui le devoir de mémoire était primordial. Ces interventions, notamment auprès des collégiens de Cazaubon, qu'il faisait avec bonhomie et simplicité, étaient toujours très appréciées et au combien importantes.

Toujours dans ce même état d'esprit et cette volonté de transmettre le crédo « il ne faut pas oublier », il était également très engagé dans les mouvements d'anciens combattants et on pouvait toujours compter sur sa présence active lors des cérémonies commémoratives.

Merci Charles pour tout ce que vous avez fait, pour nous et pour la France.



Ouverture d'un cabinet dentaire

Dès la campagne électorale, Mme Isabelle TINTANÉ, Maire de Cazaubon - Barbotan-les-Thermes et son équipe avaient annoncé que la recherche de solutions pour lutter contre la désertification médicale serait une priorité de la mandature.

Avec l'assistance d'un cabinet spécialisé nous avons travaillé afin de trouver et favoriser l'installation de dentistes, c'est ainsi que depuis le lundi 19 juin dernier, les docteurs Fatima DOMINICI et Robert KÖNIG accueillent leur patientèle au 55 avenue des Thermes à Barbotan (05 19 08 15 20). Il s'agit d'un ancien cabinet médical que la mairie loue et a rafraîchi afin d'accueillir dans les meilleures conditions les deux praticiens, leur secrétaire médicale, Carole, et leurs patients.

Les deux dentistes sont diplômés de l'Université de Santiago de Compostela en Espagne. Ils ont exercé longuement dans un cabinet dentaire près de Barcelone, puis à Paris avant de tomber sous le charme de notre commune et de sa douceur de vivre.

Nous leur souhaitons le meilleur, tant d'un point de vue professionnel que d'épanouissement personnel en Gascogne.



Changement de nom à la Maison de retraite

Début Octobre le Directeur de l'EPHAD, Monsieur David ROQUES a convié Madame Le Maire Isabelle TINTANÉ, les intervenants extérieurs et les partenaires de l'EPHAD, les familles, le personnel ainsi que les résidents à une réception officialisant le changement de nom de l'Établissement.

« Le Clos d'Armagnac » devient « Le Clos de l'Uby ».

Le « Clos de l'Uby » a une capacité de 80 lits et ce sont 40 employés qui prennent soin des résidents avec professionnalisme et bienveillance.



Les colis de Noël

Avant Noël, la municipalité offre généreusement de savoureux colis festifs aux aînés de la commune de plus de 80 ans, créant ainsi une précieuse occasion de briser momentanément leur isolement en leur rendant visite personnellement. Ce geste chaleureux apporte une touche festive et humaine pendant cette période hivernale.



Deux nouvelles centenaires

En avril, c'est à Barbotan-les-Thermes que Madame le Maire et son 1er adjoint ont rendu visite à Madame L. pour lui offrir un bouquet de fleurs et partager un très agréable moment d'échanges et de souvenirs autour d'un verre de vin blanc et de petits gâteaux. Merci Madame et bonne santé.

En octobre dernier, c'est Madame LALANNE Jacqueline qui a soufflé ses 100 bougies. Bonne santé à vous Madame.



Du nouveau à la Mairie

Un nouveau service à votre disposition.

Au mois de juin dernier, Madame Le Maire a sollicité Madame La Sous-Préfète afin que la mairie de Cazaubon puisse obtenir la possibilité d'enregistrer les demandes de cartes d'identité et de passeports.

Ce service est très demandé par la population et en zone rurale la proximité est primordiale.

Cette demande a reçu un accueil favorable de la part des services de l'État et le travail de mise en place du dispositif de recueil et la formation des agents ont commencé avec l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS).

Les premiers rendez-vous pourront être pris dès le début du mois de janvier 2024.

Présentation de 2 services portés par la municipalité

Restauration scolaire

Depuis 2021, la municipalité a fait le choix de passer par un prestataire pour la confection des repas servis aux élèves des deux écoles cazaubonnaises.

Il était devenu extrêmement compliqué de continuer à assurer cette fabrication sur place avec du personnel communal au vu du faible volume de repas à préparer et d'un cadre réglementaire devenant de plus en plus contraignant.

Le fournisseur sélectionné, « La Culinaire des Pays de l'Adour » livre chaque matin les 120 repas qui sont ensuite réchauffés dans chacun des deux restaurants scolaires par nos cantinières.

Les menus, dont vous avez un exemple, sont confectionnés par une diététicienne diplômée suivant le GEMRCN (Groupe d'Étude des Marchés de Restauration Collective et Nutrition), les fréquences d'aliments et en respectant la loi Egalim.

Les menus sont ensuite validés en concertation avec les chefs de cuisine et le chef de production afin d'être conformes aux process de confection et à l'utilisation du matériel.

Ces repas font l'objet d'approvisionnements locaux (fruits et légumes, laitages, volaille) et nationaux, validés par une plateforme achat. Ils sont dégustés et validés par le chef de production avant mise en barquettes.

Jusqu'à la fin de l'année scolaire 2023 notre prestataire nous facturait les repas à 2,97€.

Le tarif du repas payé par les familles pour les enfants avait été fixé à 2,83 € par le Conseil Municipal du 13 février 2011 et maintenu à ce montant jusqu'à cette année.

Suite à l'inflation, le prestataire a annoncé une revalorisation tarifaire de 12 % à compter du 1er mars dernier, le prix du repas acheté par la commune passant de 2,97 € à 3,33 €. En septembre, le Conseil Municipal a décidé d'appliquer le même taux d'augmentation au tarif facturé aux parents, soit 3,15 €.

Pour la mairie, le coût d'un repas servi est estimé à 10 € en tenant compte :

- de l'achat du repas à la culinaire,
- du coût du personnel de restauration, de service et d'entretien,
- de l'approvisionnement en énergie et fluide et en matériel.

Cela représente :

- une dépense totale sur l'année de 102 000 €,
- une recette (les repas facturés aux parents) de 36 000 €,
- Et donc un reste à charge pour la collectivité de 66 000 €.

Il faut également savoir que la commune participe à l'opération « Fruits à l'école » en organisant quotidiennement des distributions gratuites de fruits frais lors des récréations scolaires des 2 écoles.



Navette municipale

La navette municipale est un moyen de transport mis à disposition de la population Cazaubonnaise, qu'elle soit résidente, permanente ou pendant quelques jours ou semaines.

Elle permet de relier entre eux différents points de la commune (15 points d'arrêt) allant des centres bourgs de Cazaubon et de Barbotan-les-Thermes, ainsi que le site du Lac de l'Uby.

Une grille d'horaires de passage correspondant aux besoins d'une majorité de personnes a été mise en place. Il y a 7 tours quotidiens de 7h à 16h15 du lundi au samedi durant la saison thermale puis 2 tours les vendredis matins pour la période hivernale.

Cette prestation est gratuite pour les utilisateurs et portée par le budget municipal pour un montant total en 2022 de 52 100 €.

Charges salariales	29 600 €
Carburant	9 300 €
Entretien	3 100 €
Remboursement emprunt	10 100 €

L'expression de l'opposition

L'année se termine et c'est avec désolation que nous sommes obligés de constater que cela ne va pas. De la réouverture de la baignade du lac où personne ne se baigne tellement c'est désagréable d'être recouvert de sangsues ; un bétonnage en règle des trottoirs de Cazaubon, un beau village de Barbotan vieillissant qui se meurt tellement c'est devenu triste en dehors du jour de marché (aveu de curistes), des odeurs particulièrement désagréables dans les toilettes des garçons de l'école primaire dont les parents se plaignent depuis plus d'un an, une cantine scolaire où la qualité et la quantité n'y sont plus malgré une augmentation de plus de 10%, avec des enfants encore affamés qui se rabattent sur des gâteaux sucrés, des commerces qui disparaissent, sans compter l'augmentation de la fiscalité décidée par l'État mais non compensée par une baisse des impôts locaux.

Quand nous voyons ailleurs des villages qui redémarrent, qui investissent dans leur jeunesse, qui invitent à venir s'installer, et quand nous regardons ici : nous voyons l'écart qui se creuse. Et pourtant la municipalité a de l'argent.

Nous avons décidé de réagir sur FB, n'hésitez pas à faire de même.

Bonne année, bonne santé à tous.

Jean-Bernard, Jean-Marc, José et Marie-Ange

Bilan 2023 des travaux sur la commune de Cazaubon - Barbotan-les-Thermes



Démolition de la maison au 2 Place de la Mairie

Dans la continuité de nos engagements, nous avons poursuivi les travaux pour l'embellissement et la rénovation du patrimoine communal.

Étanchéité des terrasses R+2 Office Municipal de Tourisme

Montant des travaux : 7 072 €

Captage d'eau pluvial Boulevard des Pyrénées

Non réalisé lors du réaménagement de la voirie au niveau du cabinet infirmier du Piquet.

Montant des travaux : 3 420 €

Agrandissement du cimetière de Cazaubon

Terrassement, arrachage des souches, maçonnerie, pose des clôtures.

Montant des travaux : 20 832 €

Pose d'une borne d'incendie place de la Mairie

Montant des travaux : 4 438 €



Rénovation de l'éclairage public

Rue de Gascogne du tournant d'Estang au collège : remplacement des luminaires existants par des LED.

Montant des travaux : 61 371 €
(subventions de 12 274 €)

Centre historique de Cazaubon

Montant des travaux : 23 670 €
(subventions de 4 732 €)

Le passage en LED permet de diviser par trois la consommation d'électricité.



Cheminement pour mise aux normes PMR : Château de Moutiques, stade de rugby, et accès tennis couvert

Montant des travaux : 16 179 €



Rénovation énergétique de la Résidence des Pins

La rénovation énergétique de la Résidence des Pins est un exemple réussi d'une avancée sociale qui profite aux locataires tout en respectant l'environnement. Les travaux ont permis de réduire les coûts d'énergie, d'améliorer le confort thermique et de réduire l'impact environnemental. La Résidence des Pins est maintenant un lieu agréable où il fait bon vivre.

Les travaux ont consisté en l'isolation thermique des murs, des planchers et des combles, le remplacement des fenêtres et des portes, l'installation d'un système de ventilation mécanique contrôlée (VMC) et le remplacement des radiateurs individuels.

Montant : 677 335 €
(subventions de 183 240 €)



Résidence des Pins après rénovation énergétique



Résidence des Pins avant rénovation énergétique



Résidence des Pins après rénovation énergétique



Résidence des Pins après rénovation énergétique

Nos prévisions pour 2024

Remplacement du restant de toutes les lampes fluo sur Cazaubon - Barbotan y compris réaménagement de l'éclairage de la Résidence des Pins. Travaux prévus en janvier 2024 :

- Montant : 79 781 € (subvention de 47 868 €).

Remplacement des candélabres abîmés par la grêle de 2022 : 210 000 € pris en charge par notre assurance.

Réhabilitation de la place Alban Dulhoste :

- La réhabilitation de la place Alban Dulhoste et la rénovation des Arènes « porte principale » vont permettre d'améliorer l'aspect esthétique, la circulation et le stationnement de ces lieux emblématiques. La place sera végétalisée sur une grande partie de la superficie.
- Les travaux débiteront en janvier 2024 pour une durée estimative de 4 mois.
- Coût total : 600 000 €.

Création d'une liaison douce entre Cazaubon et Barbotan :

- Il s'agit de créer une voie douce sécurisée ouverte à tous les déplacements non motorisés qui reliera Cazaubon à Barbotan jusqu'à la voie verte route de Lagrange et le long de l'avenue du Lac jusqu'à l'entrée du Parc de Loisirs.
- L'étude est en cours avec pour objectif un commencement des travaux automne 2024.

NOS ÉCOLES

Tous les vendredis, **Marie-Claude**, responsable de la **médiathèque de Cazaubon**, se rend à l'**école maternelle** pour des lectures de contes aux différentes classes. Tous les jeudis après-midi, c'est **Sonia** de la **ludothèque** qui anime des ateliers, en petits groupes, avec des jeux éducatifs.

Manon est intervenue une fois par semaine à l'école maternelle pour faire découvrir aux enfants les instruments de musique et aider à la préparation du spectacle de fin d'année offert aux parents dans l'amphithéâtre du collège.

Pour l'**école élémentaire**, ce sont les enfants qui se rendent tous les 15 jours à la médiathèque. Une carte d'adhésion a été offerte à chaque enfant. Il peut emprunter jusqu'à 3 livres et les échanger lors des venues de la classe ou à tout autre moment.

Cette année, l'**école élémentaire** a fait découvrir le **Moyen-Âge** à ses élèves en pratiquant la création musicale et plastique, le théâtre et la danse grâce à des ateliers artistiques animés par deux intervenantes. Est venue s'ajouter à ces interventions, une visite d'une journée à **Larressingle**. Cette longue immersion de deux fois deux semaines a été finalisée par la représentation d'un **conte musical** avec décors et costumes et la réalisation d'une **exposition** installée à la médiathèque municipale.



Mets tes baskets et bats la maladie

Intervention de Claude à l'école élémentaire, 2 séquences par classe les lundis, mardis et jeudis. Les **séances d'EPS** s'effectuent au pôle essentiellement sinon dans la cour de l'école. Les élèves ont pratiqué des sports divers : course, pelote basque, athlétisme, balle ovale, et natation.

Depuis deux années, reprise du cycle vélo pour les plus jeunes : l'enfant reconnaît les éléments du vélo, lever et poser son vélo, mise en place de son casque, circuler en ligne droite, virage large et serré, slalomer, freinage, distance de sécurité... Cette année une nouvelle activité, le cycle roller, a été réalisée. Ce fût un cycle long très enrichissant pour les enfants. Le 20 octobre 2023, les élèves de l'école élémentaire ont couru pour l'action « Mets tes baskets et bat la maladie », campagne phare de l'Association Européenne contre les leucodystrophies. Les enseignants ont remis également des carnets de dons pour soutenir cette action.



En 2022, la **Municipalité avait offert** à tous les élèves des deux écoles **une trousse garnie** de crayons. Cette année, de nouveaux crayons ont été offerts à l'école élémentaire.



Pour la quatrième année, la municipalité offre aux élèves de CM2 un PASS CULTURE : bons d'achats et entrées au cinéma de Barbotan-les-Thermes ainsi que chez des partenaires locaux.

Bilans et conséquences

Cette année encore, l'activité agricole a été particulièrement impactée : de la grêle sur deux secteurs, de fortes précipitations entraînant ravinements et inondations, ainsi qu'une exceptionnelle attaque de mildiou sur la vigne.

La vigne dont le plus grand fléau reste les maladies du bois.

Les élevages sont restés sous la menace de la grippe aviaire et ont vu leur activité réduite ou stoppée, avec un espoir toutefois, l'arrivée d'un vaccin cet automne.

Il faut ajouter à cela, pour l'ensemble de la profession, de nouvelles contraintes environnementales coûteuses, la hausse du carburant, ainsi que de toutes les fournitures, avec en face une baisse des prix de vente.

Ces évènements climatiques ont des conséquences aussi pour notre environnement, avec des arbres qui meurent notamment sur la base nautique. Un arbre tombé avec le vent, un pin foudroyé, un Albizia desséché et d'autres épars sur la commune ont été abattus, débités et broyés par notre équipe.

91% des palmiers de la commune sont infestés par le ver du palmier et devront être abattus. Ce changement climatique favorise la prolifération de plantes invasives, jussie, renouée du Japon, ambroisie et provoque des dépérissements de végétaux inhabituels.

Au niveau des espaces verts, la mutation se poursuit avec l'aménagement du tour de l'église et l'implantation de vivaces associées à des arbustes au Belvédère.

Autour de la caserne des pompiers, des travaux de réaménagement et d'engazonnement ont été réalisés. Dans le cimetière, des couvre-sols ont été introduits afin de remplacer les désherbages. Des plantations d'arbustes et de plantes vivaces sont en cours dans les massifs communaux. On observe également une réduction du nombre de jardinières, trop consommatrices d'eau. Autour du lac, c'est une tonte différenciée par zone qui a été mise en place afin de favoriser la biodiversité et, aussi, économiser du carburant. Enfin, une trentaine d'arbres ont été plantés à des emplacements stratégiques tels que le parc de loisirs du lac, le Château de Moutiques et l'aire de camping-cars.

D'autres actions et aménagements sont en cours, le travail continue...



Le Concours des Maisons Fleuries

Par Régis LAPORTE

Je veux tout d'abord remercier les membres du jury pour leur implication ainsi que toutes les personnes qui ont participé et nous ont accueillis lors des visites.

Malgré des intempéries importantes encore ce printemps, notre choix de commencer les visites plus tôt nous aura permis de les réaliser dans de bonnes conditions et personne n'aura été pénalisé.

Les prix seront remis lors de la cérémonie des vœux 2024.

Résultats du concours

Catégorie 1 : Maisons, balcons et façades

- 1 / Mme et M. VIEUSSAN
- 2 / Christiane GAILLÈRES
- 3 / Jean-Pierre CASTANDET

Encouragements :

- 1 / Christian TROSZINSKI
- 2 / Carlos DAS NEVES
- 3 / Irène HAAG

Catégorie 2 : Parcs paysagers

- 1 / Christine PAVAN
- 2 / Christian HUESO
- 3 / Marilyn DUBEDAT

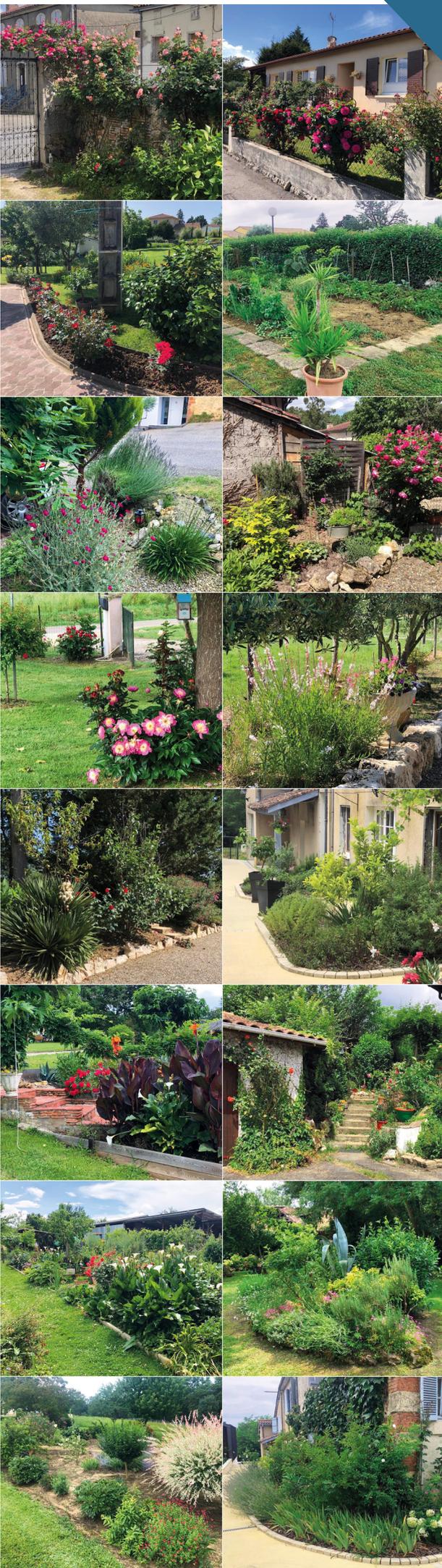
Catégorie 3 : Commerces, hôtels, résidences et autres hébergements

- 1 / Château BELLEVUE
- 2 / Résidence du HAGET
- 3 / Résidence CAMPO

Catégorie 4 : Maisons, fermes et non visibles de la voie publique

- 1 / Yvan DONNEFOI
- 2 / Joëlle SCHOONWATER
- 3 / Christiane MONGE

Coup de Cœur : Château BELLEVUE



RETOUR SUR LES ANIMATIONS 2023

Cette année 2023 a été marquée par plus de 200 événements et animations sur notre commune de Cazaubon - Barbotan-les-Thermes, orchestrés par de nombreux acteurs locaux : les socioprofessionnels, les associations culturelles et sportives, le casino, le cinéma de Barbotan, la médiathèque, et bien d'autres ! L'Office Municipal de Tourisme de Barbotan-les-Thermes a pour sa part organisé 57 de ces événements. Cette diversité de l'offre reflète également les efforts mis en œuvre par la communauté pour dynamiser la vie culturelle et sociale de notre commune.

Les nouveautés 2023
proposées par l'Office de Tourisme :

- La Journée du Cinéma avec le Cinéma de Barbotan,
- Les Marchés Nocturnes en partenariat avec l'UTEPSIAA,
- Les Marchés de Producteurs au Lac de l'Uby en partenariat avec Bienvenue à la Ferme,
- Le Raid du Lac de l'Uby en partenariat avec Carto32 lors de la Fête du Lac le 15 août,
- Le Festival Polynésien,
- Le Salon des Antiquaires,
- Théâtre de verdure et de plein air à Barbotan.



Journée du Cinéma - Ciné-concert



Marché Nocturne - Les Échassiers Landais



Marché de Producteurs au Lac de l'Uby
Les Tablées Gourmandes



Fête du Lac de l'Uby
Mardi 15 août

LES FÊTES DE CAZAUBON



L'OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME ET DU THERMALISME



Alicia TARIS - Conseillère en Séjour
Béatrice BEYRIS - Responsable Qualité
Yohan MULAS - Responsable Animations

Habituellement dénommé OMTT, il est situé en plein cœur de Barbotan-les-Thermes, entre le Casino Circus et le Parc Thermal A. Barthélémy.

Avec ses six salariés, les missions principales de l'OMTT sont l'information, la promotion et l'accueil des Touristes, des Curistes et des résidents permanents. Ouvert toute l'année, avec des créneaux différents suivant la période, vous pouvez retrouver l'ensemble des services et des informations sur internet : www.barbotantourisme.fr.

Également organisateur de nombreux événements et animations, et l'OMTT est impliqué dans plus de 200 actions annuelles. C'est un établissement public industriel et commercial qui est en pleine démarche qualité à l'heure actuelle et qui est en cours de classement 1ère catégorie. Cela concrétise un travail d'une année de l'ensemble de l'équipe afin d'avoir une reconnaissance sur le fonctionnement et les services rendus à l'ensemble de ses visiteurs et partenaires locaux. C'est aussi important pour la collectivité dans le cadre du classement de celle-ci en station classée.

Téléphone : 05 62 69 26 59 | Email : accueil@barbotantourisme.fr

L'inauguration du nouveau Camping HUTTOPIA

Le Camping Huttopia du Lac de l'Uby a été inauguré le mardi 20 juin 2023, après une année de rénovations, avec plus de 1 000 places sur 6 hectares. La cérémonie réunissant résidents, représentants municipaux et l'équipe Huttopia a permis de découvrir les nouvelles installations qui incluent des habitats modernes et variés. Pauline Ricard, responsable de la structure, a souligné leur engagement envers la nature. Le camping attire une clientèle internationale séduite par le concept du «glamping». Madame Le Maire, Isabelle Tintané, considère Huttopia comme un atout touristique, renforçant l'économie locale et apportant une dynamique touristique considérable.



Inauguration du Camping Huttopia

LAS MURGAS A FÊTÉ SES 70 ANS

Samedi 12 AOÛT

*un Anniversaire
riche en musique !*



La fête dans les Arènes

35 flûtes, 40 percussions, 60 tubas, 55 clarinettes, trombones et barytons, 63 trompettes et 78 saxophones. Soit un total de 331 musiciens qui ont porté les couleurs de Las Murgas depuis 1953 sous les ordres de Roger Dumas, Mr Dorchy, Albert Mazères, Messieurs Couder, Malhia, Hellebois, Roland Diana, Claude Labergue, Michel Cloup, Agnès Claria et aujourd'hui Damien Saint-Marc.

Certains sont nés avec un tambourin dans les mains, forcément quand maman ou papa sont musiciens, on est obligé de faire suivre la petite Mélanie et Eva ou le petit Adrien et Paul. Aujourd'hui c'est Mathilde, Inaya, Tiphaine, Charly et Gabin qui les suivent attentivement dans les rues de Barbotan.

Une journée bien remplie avec à 11h un défilé intergénérationnel dans les rues de Cazaubon, à 13h un repas paëlla animé par le Cocktail's Jazz Band, à 17h Concert Las Murgas qui retraçait 70 ans de musique, à 18h30 animation Las Murguitas et à partir de 19h jusqu'au bout de la nuit, une grande soirée musicale avec l'UM de Saint-Justin, les KANARI'S de Montréal, la PITCHOURI d'Estang, la MALATXO (une txaranga de la région de Pampelune) et les FantasKes.



Ouverture de la fête en fanfare



Damien Saint-Marc, directeur de l'école de musique



Photo de la grande famille Las Murgas



Défilé dans les rues de Cazaubon



La banda Malatxo venue d'Espagne



Les Kanari's de Montréal-du-Gers

LE TRI DES BIODÉCHETS

31 DÉCEMBRE 2023

LE TRI DES BIODÉCHETS DEVIENT OBLIGATOIRE POUR TOUS!

ENJEUX



Au 1er janvier 2024, tous les producteurs de biodéchets (ménages, entreprises, commerçants, administrations...) devront trier leurs déchets organiques dégradables, également appelés « biodéchets », qui ne devront plus être déposés avec les ordures ménagères. Les usagers, déjà habitués à l'exercice du tri des déchets avec les emballages ménagers (plastiques, verre...), les déchets verts ou les gravats, devront donc accentuer leurs bons réflexes, en élargissant le tri de leurs déchets. L'objectif étant **de réduire**, au final, le **volume des ordures ménagères résiduelles**, qui sont aujourd'hui traitées par enfouissement.



54 kg /habitant de biodéchets

C'EST 20% DU CONTENU DE NOS SACS POUBELLES QUI DOIT ÊTRE TRIÉ POUR ÊTRE VALORISÉ EN COMPOST

REPÈRES & CHIFFRES CLÉS

222 composteurs



DISTRIBUÉS EN 2022. depuis 2007, le SICTOM a déjà équipé + de 3000 foyers



2 campagnes d'analyses de nos ordures ménagères

la dernière a été réalisée en 2020. Ce modecom permet de connaître le contenu exact de ce qui compose nos sacs noirs et, ainsi, de donner des indicateurs de réduction et de tri des déchets

LES SOLUTIONS



chez soi

Kit compostage à 10€ à réserver auprès du SICTOM



à plusieurs

Le compostage de quartier pour obtenir davantage de compost. Equipement gratuit.



en compagnie

2 poules mangent jusqu'à 150 kg de biodéchets /an

Le B.a. B.a du compostage

je verse 2/3 de déchets de cuisine
j'ajoute 1/3 de déchets secs (feuilles mortes, cartons, copeaux...)
je mélange
et c'est parti.....



Vous aimez composter? accompagnez la pratique du compostage sur votre quartier ou commune en devenant **guide composteur bénévole**. Inscription auprès du SICTOM Ouest

sictom.ouest@wanadoo.fr
05.62.08.93.84

DIES NOUVELLES DU PROJET DE PARC AGRIVOLTAÏQUE

VALOREM, groupe français et indépendant développe depuis près de 30 ans des projets d'énergies renouvelables en France et à l'international. Après avoir été sélectionné par la commune de CAZAUBON lors d'un appel d'offre en 2021, VALOREM a lancé le développement d'un projet de parc agrivoltaïque situé au lieu-dit La Garrière.

L'équipe de VALOREM est ravie de vous annoncer que le dépôt des demandes d'autorisations pour le Permis de Construire de la future centrale a été réalisé auprès de l'Administration, en novembre 2023.

Le futur parc devrait s'étendre sur 12 hectares environ. En effet, sur les 23 hectares étudiés initialement, notamment par les naturalistes et paysagistes,

plusieurs types d'enjeux ont été pris en compte, notamment sur le plan environnemental et topographique réduisant ainsi l'emprise au sol de la future installation. Ce projet agrivoltaïque conjugue une activité agricole sous la forme d'une micro-ferme et la production d'énergie renouvelable.

Cette centrale solaire devrait assurer une production annuelle électrique jusqu'à 7 900 MWh. Cela correspond à 1,4 fois la consommation électrique des habitants de Cazaubon. Au-delà de contribuer à l'indépendance énergétique de la commune et donc du Département, cette production d'énergie verte et délocalisée permettra d'éviter le rejet dans l'atmosphère de plus de 2 995 tonnes de CO2 chaque année.

Les chiffres clés du projet

**Surface clôturée de la
centrale : 12 hectares**

**Puissance maximale :
6 MWc**

**Production annuelle de
7,9 GWh**

**Installation d'environ
9 650 panneaux**





Numéros UTILES

- Mairie de Cazaubon 05 62 69 50 01
- École Maternelle 05 62 09 56 80
- École Primaire 05 62 09 50 24
- Collège Jean Rostand 05 62 58 67 00
(Site de Cazaubon)
- Médiathèque 05 62 03 74 04
- Office de Tourisme 05 62 69 26 59
- CCGA 05 62 08 78 22
- SETA (Syndicat de l'eau) 05 62 09 60 47
- Médecin de garde 39 66
- Pharmacie de garde 32 37

<p>15 SAMU</p> <p>Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de soins.</p>	<p>17 POLICE SECOURS</p> <p>Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.</p>	<p>18 SAPEURS-POMPIERS</p> <p>Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.</p>
<p>112 NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN</p> <p>Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne.</p>	<p>LES NUMÉROS D'URGENCE À CONNAÎTRE</p> <p>GRATUITS ET JOIGNABLES 7J/7 ET 24H/24.</p> <p>FÉDÉRATION FRANÇAISE DES TÉLÉCOMS</p>	<p>114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES</p> <p>Accessible par visioconférence, tchat, SMS et fax pour contacter le 15, 17 et 18. Application "Urgence 114" disponible sur iOS et Android.</p>
<p>3117</p> <p>Pour signaler par téléphone une situation suspecte, dangereuse ou d'une agression dans le bus, métro, RER, en gare ou à bord d'un train.</p>	<p>3919</p> <p>Chantage, humiliation, injures, coups... Les femmes victimes de violences peuvent contacter le 3919. Gratuit et anonyme, ce numéro de téléphone est accessible de 9h à 19h du lundi au samedi.</p>	<p>119</p> <p>Numéro d'urgence dédié aux enfants en danger, victimes de violences physiques ou psychologiques.</p>
<p>31 117</p> <p>Pour signaler par SMS une situation suspecte, dangereuse ou d'une agression dans le bus, métro, RER, en gare ou à bord d'un train.</p>	<p>115</p> <p>Numéro du SAMU Social, vient en aide aux personnes sans abri et en grande difficulté sociale.</p>	<p>116 000</p> <p>Numéro d'urgence en cas de disparition d'enfants, il a pour mission d'écouter et soutenir les familles d'enfants disparus.</p>

